

Introduction

À l'automne 2017, la publication aux éditions Hatier d'un manuel scolaire de CM2 utilisant « l'écriture inclusive » déclenchait un nouvel épisode d'une petite guerre aussi acharnée que burlesque : celle que mène en France le camp conservateur contre ce qu'on appelle la « féminisation de la langue ». À tort, puisque la langue française possède à peu près tout ce qu'il faut pour exprimer le féminin, et qu'il est bien plutôt question de réduire la place écrasante qu'occupe aujourd'hui le masculin dans ses usages courants.

Cette guerre, déclarée par l'Académie française en 1984 (après la création de la *Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes*) et reprise par elle en 1998 (après la décision de Jospin et Chirac d'user du féminin pour nommer les agentes de la fonction publique), a longtemps eu pour cœur de cible quelques dizaines de substantifs : ceux qui désignent des métiers, des dignités, des fonctions conçues comme « ne convenant qu'à des hommes », pour reprendre l'expression de Bescherelle dans sa *Grammaire* de 1834. *Ambassadrice, conseillère, députée, écrivaine, générale, présidente, rectrice* et quelques autres étaient des termes à éviter, sauf pour désigner les épouses des hommes occupant certaines de ces fonctions. *Doctoresse et poétesse* étaient ridicules.

Quant à *ministre* ou *garde des sceaux*, bien que valables pour les deux sexes, ils étaient inemployables au féminin. Des ministres ayant osé soutenir le contraire, et quelques cheffes d'État s'étant durablement installées sur le devant de la scène médiatique (des présidentes, une chancelière, plusieurs Premières ministres...), cette bataille-là est aujourd'hui – pour l'essentiel – gagnée.

Reste la partie immergée de l'iceberg, à laquelle s'attaque aujourd'hui le *langage inclusif* (dont l'écriture n'est qu'un volet) : la surreprésentation du masculin dans les énoncés censés parler de populations mixtes, ou s'adresser à des femmes *aussi*. Une suprématie si ancrée dans nos esprits que la plupart des gens ne la remarquent même pas, ou pensent que « ce n'est pas important ». Une suprématie qu'il va pourtant bien falloir éradiquer, comme on s'y active sur d'autres terrains.

De fait, voilà longtemps que certains usages du langage inclusif (celui qui n'exclut pas) ont commencé de se répandre. Le fameux « Françaises, Français ! » du Général de Gaulle en relève, comme le « né(e) » qui figure sur nos cartes d'identité. Dans le premier cas, l'expression des deux termes (ce qu'on appelle aujourd'hui les *doublets* ou la *double flexion*) s'arrêtait vite, et le masculin reprenait ses droits. Dans le second, le choix des parenthèses pour forger des mots génériques témoignait d'une absence de réflexion sur le sens de ces signes, tout en révélant trop limpide comment l'égalité des sexes est souvent conçue : un fauteuil pour Monsieur,

un strapontin pour Madame. Depuis une quinzaine d'années, cependant, ces usages se sont banalisés tout en évoluant, aussi bien dans la vie courante que dans la communication publique. On a pu s'en rendre compte lors de la campagne électorale du printemps 2017, où les doublets (à l'oral) et les abréviations (à l'écrit) ont été utilisées d'un bout à l'autre de l'échiquier politique.

Il n'y a là ni « péril mortel », ni « pensée dictatoriale », ni « massacre », pour reprendre quelques-unes des expressions outrées entendues six mois plus tard à propos du manuel Hatier. Juste un souci de s'exprimer de manière plus exacte et plus égalitaire, en s'appuyant pour l'essentiel sur les ressources traditionnelles de la langue française, et pour le reste sur des innovations encore en cours d'élaboration – quoique le plus gros du travail (de réflexion, de conception) soit déjà derrière nous.

Le langage inclusif: pourquoi, comment se propose d'accompagner ce progrès. Venant après bien d'autres guides, il ne sera pas le dernier. Les évolutions langagières accompagnent les évolutions sociales. Si une bonne partie de la France est prête, aujourd'hui, à reprendre ce dossier hautement symbolique, c'est parce que le verrou tout aussi symbolique de la représentation politique a sauté il y a vingt ans. C'est en mai 1997, en effet, que pour la première fois la barre des 10 pour cent d'élues à l'Assemblée a été franchie: depuis leur entrée dans cette maison, en 1944, les hommes ne leur avaient laissé qu'entre 1,5 et 6 pour cent des sièges. Et c'est en

juillet 1999 que, pour la première fois, notre Constitution a déclaré que « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » (art. 3). Bien des lois ont suivi, qui organisent petit à petit le recul des uns et l'avancée des autres dans les positions de pouvoir.

Ce sont ces progrès qui nous portent, qui nous incitent à aller plus loin, qui nous obligent à réfléchir à ce qui, dans nos mentalités, résiste à l'instauration de l'égalité, à ce qui nous rend si tolérant·es envers la domination masculine. Qui ouvrent nos yeux, aussi, sur d'autres groupes discriminés par le système du genre, par exemple les personnes intersexes, dont le grand public découvre l'existence depuis quelques années. Les réflexions sur le langage intègrent aujourd'hui cette donnée, qui était quasiment absente des deux premières joutes. Elles se sont aussi enrichies de tout un travail historique, qui montre que la langue a été délibérément masculinisée, que cette entreprise a soulevé des protestations, et qu'elle n'a abouti que grâce à des institutions qui mettaient tout en œuvre pour maintenir la domination masculine. Nul doute que, si l'égalité continue de gagner du terrain, des questions dont nous ne soupçonnons pas l'existence, ou des solutions que nous n'entrevoions pas encore, vont émerger et s'imposer. Celles qui sont proposées ici sont destinées au temps présent.

Parce que les obstacles les plus importants à l'adoption du langage inclusif ne résident pas dans la langue elle-même, mais

dans les fausses idées que nous avons de son fonctionnement et dans la méconnaissance de son histoire, une première partie de cet ouvrage sera consacrée au rappel des relations qu'y entretiennent le féminin et le masculin, et une deuxième aux transformations qui lui ont été artificiellement imposées pour renforcer le poids du masculin. La troisième et dernière partie présentera les solutions qui sont à notre portée pour restaurer l'équilibre entre les genres, afin de mieux accompagner – voire accélérer – la marche vers l'égalité.